

Intitulé du poste

**Officier de permanence
au centre opérationnel de gestion
interministérielle des crises (COGIC)**

Catégorie statutaire/Corps

A – capitaine de sapeurs-pompiers professionnels

Domaine(s) fonctionnel(s)
SECURITE

Emploi(s) –type

Cadre de coordination et de planification en défense et sécurité civiles

Code(s) fiche de l'emploi-type

SCR001A

Localisation administrative et géographique / Affectation
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
14-16 rue de Miromesnil 75800 Paris

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du chef de la section organisation, l'officier de permanence exerce les missions suivantes :

- il est responsable, pendant son service, du fonctionnement de la salle opérationnelle. Il assure, en collaboration avec les autres officiers de permanence, la continuité du suivi des activités opérationnelles et des dossiers qui s'y rapportent. A ce titre, il encadre le personnel du centre opérationnel issu de différents corps, anime et organise les moyens mis à sa disposition,
- il analyse et traite des informations parvenant au centre opérationnel (rédaction du bulletin quotidien, de notes, de synthèses, de points de situation, de messages flash),
- il gère les demandes d'intervention des moyens nationaux de la sécurité civile et informe le centre de veille du cabinet du Ministre de l'Intérieur et les principales autorités de la direction générale ; il est en relation avec l'ensemble des partenaires de gestion de crise, tant en interne à la DGSCGC, qu'en externe (autres centres opérationnels, EMIZ, COZ...),
- en cas de sollicitation dans le cadre de la réponse européenne à une catastrophe, il collabore étroitement avec l'Emergency Response Coordination Center (E.R.C.C.), ces échanges s'effectuent en langue anglaise (écrit et oral),
- par ailleurs, il assiste l'équipe de direction du C.O.G.I.C. dans les missions d'organisation et de gestion du centre.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Peuvent faire acte de candidature les officiers de sapeurs-pompiers professionnels du grade de CAPITAINE. Une stabilité du candidat de trois ans sur le poste est souhaitée dans le cadre d'une mise à disposition, par son administration d'origine, auprès de l'État.

Le service s'effectue en tenant compte des contraintes liées au fonctionnement d'un centre opérationnel activé 24/24. Les officiers de permanence assurent la continuité du service sur ce poste, suivant une planification établie. Le régime de travail associe des gardes de 24 heures et des gardes de 12h avec astreinte de nuit avec un délai d'une heure pour rejoindre le COGIC.

Vos compétences principales mises en œuvre

| Connaissances techniques | Savoir-faire | Savoir-être |
|---|---|---|
| Connaître l'environnement professionnel (expérience confirmée en gestion des opérations de secours et commandement) : niveau expert - <i>requis</i> | Avoir l'esprit de synthèse / Niveau maîtrise - <i>requis</i> | Faire preuve de rigueur et de méthode / Niveau maîtrise - <i>requis</i> |
| Avoir des compétences en matière bureautique (Libreoffice) / Niveau maîtrise - <i>requis</i> | Savoir rédiger (aisance et qualité de rédaction)/ Niveau maîtrise - <i>requis</i> | Savoir s'adapter et faire preuve d'ouverture d'esprit / Niveau maîtrise - <i>requis</i> |
| Connaître l'anglais / Niveau maîtrise - <i>requis</i> | Savoir s'organiser / Niveau maîtrise - <i>requis</i> | Savoir communiquer / Niveau maîtrise - <i>requis</i> |
| | | Faire preuve de résistance aux situations de stress / Niveau maîtrise - <i>requis</i> |

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Votre environnement professionnel

Activités du service

Contexte général : le COGIC est l'outil de veille, d'information et de gestion de crise du ministère de l'intérieur dans le champ de la sécurité civile. Il est positionné sous la responsabilité du service de la planification et de la gestion des crises - SPGC.

Au sein de la DGSCGC, le SPGC comprend :

La SDPGC – La sous-direction de la préparation de la gestion des crises, est chargée de l'élaboration et la mise en œuvre de la déclinaison territoriale des plans relevant de la responsabilité directe du ministère de l'Intérieur (sécurité civile), du développement de la politique d'information et de sensibilisation des populations aux risques et menaces, de l'animation de la politique nationale d'exercices et sécurité civile ainsi que de la réponse aux demandes d'assistance des préfets de zone ou des Etats étrangers en mobilisant les moyens appropriés. En outre, elle doit assurer, sur décision du ministre, la mise en œuvre du centre interministériel de crises (CIC).

La SDMN - sous-direction des moyens nationaux, peut fournir sous court préavis les moyens nationaux organiques susceptibles d'intervenir sur le territoire métropolitain, en outre-mer et à l'étranger. Pour cela, elle assure la sélection, la formation et la préparation opérationnelle des personnels navigants, des démineurs et des agents en charge du soutien des services opérationnels. Elle participe au recrutement du personnel des formations militaires de la sécurité civile, assure leur formation et leur maintien en condition opérationnelle.

Le COGIC - est chargé en permanence de la veille des événements de sécurité civile et de l'information des autorités. Il contribue à la coordination en gestion de crise en s'appuyant sur les zones de défense et de sécurité ainsi que sur un réseau étendu de partenaires (autres centres ministériels et d'expertise...). Il apporte son appui aux préfetures en engageant les moyens de renfort national sollicités par les zones de défense et de sécurité. A ce titre, il active à la demande des autorités le centre de crise Beauvau en cas de crise majeure. Il est en outre le point d'entrée focal du mécanisme européen de protection civile. Il prépare et suit les opérations, les grands rassemblements et événements, et assure le règlement des dépenses liées aux interventions (colonnes de renfort national, financements mis en œuvre pour des événements ponctuels).

Composition et effectifs du service

52 agents de divers statuts

Liaisons hiérarchiques

Chef du COGIC et chef du SPGC

Liaisons fonctionnelles

Ensemble des partenaires de gestion de crise, en interne à la DGSCGC, et en externe (autres centres opérationnels, EMIZ, COZ...)

Vos perspectives

Le poste permet d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement interministériel et de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'Etat.

Au terme de cette mise à disposition, et dans le cadre de la valorisation des postes d'emploi à l'État, un avancement au grade supérieur pourra être proposé par le Chef du C.O.G.I.C. en concertation avec l'administration de tutelle.

Qui contacter ?

Madame Adeline KERGOURLAY-DUGAST

Chef du bureau pilotage et support du C.O.G.I.C.

01 45 64 48 90 – email : adeline.kergourlay@interieur.gouv.fr

Colonel Patrick GINDRE, chef du C.O.G.I.C.

Tel 01 45 64 46 46 (salle opérationnelle) – email : patrick.gindre@interieur.gouv.fr

Commandant Cédric DUFEU, chef de la section organisation

Tel 01 45 64 46 46 (salle opérationnelle) - email : cedric.dufeu@interieur.gouv.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/mm/aaaa) : 03/12/2020

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente, devront être adressés au plus tard le **23 janvier 2021** par messagerie :

sur la boîte fonctionnelle du bureau des sapeurs-pompiers professionnels :
dsp-gestion-spp@interieur.gouv.fr